

BRISEMENT

(export du DFSM au 10/06/2026 à 11:24)

[1] BRISEMENT Médecine - Médecine

nom masc.

Étymologie FEW I 531b : brisare

Définition

Fait de se briser, en parlant d'un membre*.

Notes

- syn BRISURE
- syn ROMPURE
- syn RUPTURE
- Note encyclopédique

Brisure, bien attesté dans les différents dictionnaires de langue médiévale, renvoie pour ses acceptions médicales aussi bien à la déchirure ou à la rupture d'un organe interne qu'à la fracture d'un os. *Brisement* est moins fréquent et surtout très peu attesté avec des acceptions médicales. La seule occurrence tirée d'un texte médical (infra) semble renvoyer davantage à la déchirure ou à la rupture d'un organe interne. La synonymie avec *cassure* et *fracture*, que l'on trouve sous *brisure* ne peut donc être proposée dans l'état actuel de nos connaissances. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Apriès çou k'on est sainnié, n'estuet mie dormir, por ce ke au dormir, revient li caleurs dedens le cors qui fait le sanc escaufer et boullir, par coi li vainne reporroit ouvrir et sainnier, et en puent avenir fievres et maladies et brisemens de membres, si com dist Avicennes.
Aldebrandin de Sienne, *Régime du corps*, 1256, p. 34.